

## République Tunisienne

Ministère du Développement Régional et de la planification

Institut Tunisien de la Compétitivité et des Études Quantitatives

# **MEDPRO - Prospective Analysis for the Mediterranean Region**

Work Package.7 : Capital humain, protection sociale, inégalité et émigration

Le système éducatif Tunisien : Enjeux et défis (Synthèse) Le présent rapport est la propriété de l'Institut Tunisien de la Compétitivité et des Etudes Quantitatives (ITCEQ). Toute reproduction ou représentation, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, de la présente publication, faite sans l'autorisation écrite de l'ITCEQ est considérée comme illicite et constitue une contrefaçon.

Le système éducatif Tunisien : Enjeux et défis (Synthèse)

2011

Le rapport sur « le système éducatif tunisien : Enjeux et défis » est réalisé à *l'Institut Tunisien de la Compétitivité et des Etudes Quantitatives (ITCEQ)*, en septembre 2011, dans le cadre du projet de coopération avec MEDPRO ,au sein de la Direction Centrale de la Synthèse et Modélisation, par Mr Bouslama Mohammed Nejib –Directeur d'études et avec l'expertise de Boumediene Mohammed Jameleddine professeur en économie à *l'Ecole Supérieur de la Statistique et de l'Analyse de l'Information de Tunis (ESSAIT)*.

Les différentes structures de l'ITCEQ ont, de leur coté, contribué, chacune en ce qui la concerne, à la réalisation du travail dans de bonnes conditions.

#### <u>Résumé</u>

A la veille de l'indépendance, la Tunisie confrontée à une analphabétisation très forte et une expansion démographique sans précédent, a pris le choix d'assurer à la fois une éducation de base à tout l'effectif en âge scolaire et lui garantir les conditions requises pour la progression à travers les différents cycles. Cinquante ans après, l'universalité de l'éducation du premier cycle de l'école de base est presque assurée alors que celle du second cycle est loin d'être atteinte. Ainsi, l'enjeu serait de taille pour le futur et il dépendrait largement de l'amélioration du rendement interne du système éducatif. Le taux d'achèvement pourrait passer de 31% à 49% entre une hypothèse de référence et une seconde hypothèse optimiste.

#### **Abstract**

Facing both a very high rate of alphabetization and an unprecedented demographic expansion on the ere of independence, Tunisia has made soon the decision to ensure both a basic education for all as well as the condition for its progression across all cycles. Fifty years later, universal primary education has been almost achieved, while that of secondary education has lagged far behind. This is a big challenge for the future, requiring a tremendous improvement in the internal rate of return of the education system. Completion of secondary education could increase from 31% (basic scenario) to 49% (under more optimistic assumption).

أمية متفشية وانفجار ديمغرافي غير مسبوق رهانا صعبا يتمثل في ضمان التعليم لكل من هم في سن التعلم وفي نفس الوقت توفير كل الظروف الملائمة لهم كامل مراحل التعليم من المرحلة الابتدائية إلى مرحلة التعليم العالي. نصف قرن شمولية التعليم بالنسبة للمرحلة الأولى من المدرسة الأساسية وتبقى شمولية التعليم للمرحلة الثانية صعبة المنال على المدى المتوسط والرهان بالنسبة للمستقبل. ويبقى هذا مرتبطا أساسا بتحسن مردودية المسار التعليمي بحيث يمكن لنسبة استكمال المرحلة الثانوية أن ترتقي من 31% للفرضية المرجعية إلى 49% بالنسبة للفرضية الايجابية.

## TABLE DES MATIERES

Résu	umé et conclusion	1
	roductionrogrès réalisés dans le processus éducatif	
I.	.1 Processus d'alphabétisation	3
	I.1.1 Admission scolaire	4
	I.1.2 Alphabétisation de la tranche 10-14 ans	4
	I.1.3 Alphabétisation de la population adulte	5
Ι	1.2 Efficience du système éducatif	5
	I.2.1 Scolarisation de la population 6-24 ans	5
	I.2.2 L'achèvement primaire et secondaire	6
	I.2.3Rendement interne	7
I.	3 Equité et distribution de l'éducation de la population adulte	8
	I.3.1Les niveaux d'éducation de la population adulte	8
	I.3.2Equité : Evolution du coefficient de Gini	8
II.	Ressources physiques et financières et dispositif législatif du système éducatif	f9
II.1	Infrastructure et encadrement	9
	II.1.1Encadrement et taille des classes du cycle primaire	9
II.2	II.1.2Encadrement et taille des classes du cycle secondaire	
	II.2.1Qualification et incitation salariale du cycle primaire	
	II.2.2Qualification et incitation salariale du cycle secondaire	
II.3		
	II.3.1Première réforme	
	II.3.2Seconde Réforme	12
	II.3.3Principales réformes de l'enseignement supérieur	13
	II.3.4Réformes de la formation professionnelle	13
	II.3.5Organigramme du dispositif éducatif Tunisien	
III.	Effet socio-économique de l'éducation	15
III.í		
u c	III.1.1Evolution de la fertilité des femmes selon le niveau d'éducation	
	III.1.2Taux de participation des femmes au marché de travail par niveau	
	d'éducation	
	III.1.3Chômage des femmes selon le niveau d'éducation	
III.		
	III.2.1Ecarts de rémunération des salariés selon le niveau d'étude	
	III.2.2Ecarts de salaires entre le public et le privé selon le niveau d'étude	16

IV.	Les Projections de la population scolaire à l'horizon 20301
	IV.1Projection des naissances1'
	IV.2La projection des effectifs scolarisés à l'horizon de l'année scolaire 2030-203
Ann	exe statistique20
Réfé	rences bibliographiques38
	ces statistiques38

# Liste des tableaux

Tableau 1: Taux d'admission scolaire	4
Tableau 2: Taux d'analphabétisation de la population de la tranche 10-14 ans	4
Tableau 3: Taux d'analphabétisation de la population 10-14 ans par région (2004)	5
Tableau 4: Effectif des analphabètes de la population adulte	5
Tableau 5: Taux d'achèvement primaire et secondaire	6
Tableau 6: Décomposition du nombre d'année d'étude pour les trois cycles	8
Tableau 7: Taux d'encadrement et la taille des classes du cycle primaire	9
Tableau 8: Taux d'encadrement et la taille des classes du cycle secondaire	10
Tableau 9: Effectif des enseignants du cycle primaire selon qualification et ancienneté	
(2007)	11
Tableau 10: Salaire des enseignants du cycle primaire (2007)	11
Tableau 11: Effectif des enseignants du cycle secondaire selon qualification et ancienne	eté
(2007)	12
Tableau 12 : Salaire des enseignants du cycle secondaire(2007)	12
Tableau 13 : Emancipation de la femme selon niveau d'instruction	15
Tableau 14 : Nombre moyen des naissances vivantes par femme	15
Tableau 15 : Taux de fécondité selon le niveau d'instruction	15
Tableau 16 : Différentiel de salaire public/privé par niveau d'instruction	17
Tableau 17 : Structure par niveau d'éducation des salariés du secteur public	17
Liste des graphiques	
Graphique 1 : Scolarisation de la population 6-24 ans	6
Graphique 2 : Rendement interne cycle primaire	7
Graphique 3 : Rendement interne cycle secondaire	7
Graphique 4 : Mouvement des naissances observées et celles projetées depuis 2010	18
Graphique 5 : Projection des naissances selon hypothèses de l'INS	18
Graphique 6 : Projection des effectifs du cycle supérieur	19

# Résumé

La Tunisie a été confrontée, à la veille de l'indépendance, à deux contraintes majeures : un taux d'analphabétisation très élevé et un indice de fécondité très fort. Un double défi se présentait, dès lors, au pays, il consistait aux deux objectifs suivants :

- Assurer une éducation de base à tout l'effectif en âge scolaire tous sexe et milieu confondus ;
- Garantir à l'effectif scolarisé la progression à travers les différents cycles d'étude.

Pour réaliser ces objectifs, plusieurs réformes du système éducatif ont été engagées. La première a été instituée en 1958 et a fondé le système éducatif Tunisien. Une seconde réforme engagée en 1989 a jeté les bases d'une réforme profonde qui a touché la philosophie et les choix fondamentaux du système éducatif. Deux principes fondamentaux ont été instaurés : Le premier a été décrété dans la réforme de 1958 et concerne la gratuité de l'enseignement ; le second réaffirme ce principe et instaure l'obligation scolaire des enfants âgés entre 6 et 16 ans.

De même, des ressources physiques et financières ont été mises à la disposition du système éducatif pour améliorer le taux d'encadrement, les capacités d'accueil, la formation et la motivation des enseignants. Ainsi, le taux d'encadrement et la capacité d'accueil du cycle primaire ont évolué, au cours de la période 1960-2010, à un rythme plus accéléré que celui de la progression des effectifs scolaires de ce même cycle. Ils sont passés respectivement, entre les quinquennats scolaires 1960-1964 et 2005-2010, d'une moyenne de 57 élèves par enseignant et 41.7 élèves par classe à 17.2 élèves par enseignant et 22.1 élèves par classe.

En revanche, ces mêmes indicateurs ont connu au niveau du cycle secondaire une évolution en forme de parabole. Ils ont commencé à des niveaux bas au début des années soixante en raison d'un effectif secondaire faible puis ils ont progressé pour atteindre le maximum durant le quinquennat 1990-1994 avec un taux d'encadrement et une taille de classe respectivement de 23.8 élèves par enseignant et 35.2 élèves par classe. Ils ont baissé, depuis, pour atteindre respectivement, au cours du quinquennat scolaire 2005-2010, une moyenne de 13.4 élèves/enseignant et une taille de classe moyenne de 26.8 élèves/classe.

Parallèlement, la qualification des enseignants a beaucoup progressé. Ainsi, la formation des enseignants du cycle primaire est assurée depuis l'année 1990-1991 par une filière universitaire de premier cycle, et dont près de 65% de l'effectif exerçant, en 2007, en est issu. La situation est meilleure au niveau du cycle secondaire, où seuls 12.4% de l'effectif fonctionnel disposent d'un diplôme inférieur à la maîtrise.

Enfin, la motivation des enseignants, un déterminant important dans l'amélioration du rendement interne de l'éducation, demeure insuffisante pour les deux cycles d'enseignement. En effet, le différentiel en salaires, en 2007, d'un enseignant en début de carrière et d'un autre en fin de carrière est estimé pour les cycles primaire et secondaire respectivement de 32.6% et 25.4%.

En conséquence, les résultats obtenus sont édifiants : les disparités régionales et du genre en termes de demande d'éducation sont presque éliminées ; l'analphabétisation a été éradiquée pour la tranche d'âge 10-14 ans ; l'universalité de l'éducation du premier cycle est atteinte. Toutefois, des insuffisances demeurent présentes : un taux d'abandon élevé du cycle secondaire ; un taux d'achèvement du cycle secondaire encore faible, estimé à 30% ; un taux brut de scolarité global de 78%, largement inférieur au standard international ; un effectif d'analphabètes adultes qui demeure élevé et qui est estimé, au recensement 2004, à 1868 milles.

L'amélioration de ces taux d'achèvement est tributaire, en dehors des indicateurs déjà cités, du retour sur investissement de l'éducation. En effet, les travaux sur la question sont rares en Tunisie. Une estimation ancienne effectuée dans la décennie 80 évalue les rendements d'une année d'étude secondaire et supérieure à respectivement 13% et 27%. Pour la période courante les données de la convention collective font ressortir, pour l'année 2009, un différentiel de salaire de 72% entre un salarié de niveau secondaire et un second de niveau supérieur.

En outre, le niveau de chômage selon qu'il soit faible ou élevé pourrait, aussi, inciter ou démotiver à la poursuite des études. Le taux de chômage élevé du genre féminin de niveau secondaire, à titre d'exemple, pourrait expliquer les taux de participation faibles correspondants à cette même catégorie.

Enfin, les projections démographiques et scolaires effectuées anticipent des perspectives scolaires à l'horizon 2030 qui seraient largement dépendantes des taux de rendement interne du système éducatif. Les inscrits au cycle supérieur pourraient croître de 40% en 2030 entre l'hypothèse historique(les taux de rendement sont maintenus constants) et une hypothèse optimiste d'évolution des taux de rendement. Le taux d'achèvement du cycle secondaire passerait, ainsi, de 31% à 49.3%.

#### Introduction

La Tunisie a été confrontée, à la veille de l'indépendance, à deux contraintes majeures : un taux d'analphabétisation très élevé et un indice de fécondité très fort. Un double défi se présentait, dès lors, au pays, il consistait aux deux objectifs suivants :

- Assurer une éducation de base à tout l'effectif en âge scolaire tous sexe et milieu confondus se traduisant par des taux d'admission qui convergent vers 100%;
- Garantir à l'effectif scolarisé la progression à travers les différents cycles d'étude aboutissant à l'allongement de la durée des études et la hausse des taux d'achèvement des différents cycles.

Les résultats obtenus par la Tunisie sont édifiants : les disparités régionales et du genre en termes de demande d'éducation sont presque éliminées ; l'analphabétisation a été éradiquée pour la tranche d'âge 10-14 ans ; l'universalité de l'éducation du premier cycle est atteinte. Toutefois, des insuffisances demeurent présentes à l'instar des taux d'abandon élevés du cycle secondaire se traduisant par des taux de transition du secondaire au supérieur faibles et des difficultés d'insertion à la vie professionnelle des diplômés du supérieur.

La présente note se propose, d'étudier dans une première section, les résultats et l'output du système éducatif à partir des différents flux scolaires; d'examiner, par la suite, en termes de stocks, la distribution de l'éducation dans la population adulte. Le coefficient de Gini et l'écart type à la moyenne des années d'étude seront calculés pour voir dans quelle proportion l'éducation profite à une fraction de la population de plus en plus large. La deuxième section se penche sur l'effort de l'Etat pour la réalisation des objectifs énoncés précédemment en termes de choix de politiques éducatives, d'encadrement et d'infrastructure. La troisième section examine l'impact socio-économique de l'éducation au niveau de la société. L'amélioration des conditions de femmes en est une bonne illustration. L'insertion au marché de travail et le rendement de l'investissement seront, aussi, abordés. La dernière section présente une projection des effectifs scolaires des trois cycles d'étude selon trois hypothèses: une première hypothèse désignée d'historique, une seconde hypothèse tendancielle et enfin une hypothèse qui assure l'universalité de l'école de base à toute la population correspondante.

## I. Progrès réalisés dans le processus éducatif

La Tunisie avait hérité de l'époque coloniale une population adulte âgée de plus de 15 ans en majorité illettrée. Le taux d'analphabétisation se situait, en 1960, au niveau de 91% auquel l'on ajoute près de 5% de la population de la même tranche ayant acquis un niveau primaire non achevé. Parallèlement, le pays connaissait une expansion démographique sans précédent avec un indice synthétique de fécondité autour de 7enfants/femme faisant que les naissances ont continué à progresser sous l'effet de l'arrivée à l'âge de la procréation de cohortes féminines qui sont nées dans la phase d'expansion démographique; elles ont atteint un maximum de 234733 naissances en 1986. Elles ont reculé, depuis, jusqu'à une quasistabilisation durant la décennie courante avec une moyenne de 171923 naissances. Au même moment, la mortalité infantile et celle juvénile ont fortement chuté ce qui s'est traduit par une hausse soutenue de la population en âge de scolarité.

#### I.1 Processus d'alphabétisation

Le stock d'analphabètes est alimenté à l'entrée par les analphabètes de la tranche d'âge 10 à 14 ans. La sortie du stock est formée, principalement, par le décès et accessoirement par des programmes spécifiques d'alphabétisation. La réduction voire l'arrêt du processus d'alimentation évoqué passe d'une part, par la scolarisation massive de la population d'âge

scolaire et d'autre part, par la survivance de cette population inscrite à la classe de cinquième année primaire, classe supposée lui assurer la lecture et l'écriture sans quoi elle succomberait dans l'analphabétisme.

#### I.1.1 Admission scolaire

L'éradication à la base de l'analphabétisme passe par une couverture totale de la population en âge de scolarisation. En effet, la Tunisie n'avait pas, jusqu'à la fin de la décennie 80, couvert la totalité de la population en âge scolaire puisque le taux brut de scolarisation à 6 ans s'est situé, durant l'année scolaire 1986-1987 à 87.7% pour les garçons et 82.1% pour les filles. Toutefois, selon le recensement 2004, ce taux passe à 101.5% et 102.4% respectivement pour les deux sexes. Le différentiel avec le taux net représente soit, une inscription précoce soit, une inscription d'âge retardé.

Tableau 1: Taux d'admission scolaire

	taux	brut	taux	net
	M F		M	F
1986/1987	87.7	82.1	77.2	71.2
1993/1994	105.1	102.2	92.2	88.8
2003/2004	101.5	102.4	94.8	95.2

Source : compilation ITCEQ

## I.1.2 Alphabétisation de la tranche 10-14 ans

La population analphabète de la tranche 10-14 ans, alimente le stock d'analphabètes adultes. Le recensement 2004 fait ressortir un flux de 22409 personnes qui peut provenir soit, de la couverture qui n'a pas été totale au début des années 90, soit, des abandons primaires qui ne survivent pas à la cinquième année et retombent, de nouveau, dans l'analphabétisme. L'examen des taux d'analphabétisation de la population de la tranche 10-14 ans indique, comme le montre le tableau suivant, un fléchissement du taux d'analphabétisation qui passe de 32.6% à 2.3% entre les recensements de la population de 1966 et 2004. Cette évolution a été associée à une convergence au niveau du genre et au niveau régional.

#### Disparité selon le genre

L'analphabétisme au sein de la tranche 10-14 ans était, à l'origine, plus répandu parmi le genre féminin avec un taux qui se situe à 51.2%. Comparé au sexe masculin, le différentiel du taux était de 36 points de pourcentage. Durant ces quatre décennies, une scolarisation massive des filles en âge scolaire a été enregistrée et le taux d'analphabétisation est descendu, en 2004, à près de 2.8% avec un écart de taux avec le sexe masculin de 0.5 point.

Tableau 2 : Taux d'analphabétisation de la population de la tranche 10-14 ans par genre

Année	Masculin	Féminin	Ensemble
1966	15.8	51.2	32.6
1975	13.8	35.3	24.3
1984	9.2	25.5	17.2
1994	3.4	9.4	6.3
2004	1.7	2.8	2.3

Source: Recensements INS

## Disparité selon la région

La convergence régionale est totale entre le district de Tunis et la région du Sud Est où l'analphabétisation de la population 10-14 ans a presque disparu. Les régions du Centre Est, Sud Ouest, Nord Est, se rapprochent entre elles avec des taux respectifs de 1.5%, 1.7%, 1.9%

et où la convergence avec les deux premières régions est presque assurée. Les deux dernières régions situées au Centre Ouest et Nord Ouest enregistrent un niveau d'analphabétisation respectivement de 5.5% et 3.2 %; elles accaparent à elles seules près de 58% d'analphabètes alors qu'elles ne comptent que 28.7% de la population de la tranche concernée.

Tableau 3 : Taux d'analphabétisation de la population 10-14 ans par région (2004)

	L	<u> </u>	1 1 1 0 1 ( 1 1 )
	Population 10-14	Analphabète 10-14	Taux
Région	ans	ans	d'analphabétisme
district de Tunis	186935	1631	0.9
Nord Est	127164	2412	1.9
Nord Ouest	121552	3941	3.2
Centre Ouest	163581	9056	5.5
Centre Est	223143	3450	1.5
Sud Ouest	63859	1056	1.7
Sud Est	104915	863	0.8
Ensemble	991149	22409	2.3

Source: Recensement INS (2004)

#### I.1.3 Alphabétisation de la population adulte (15 et +)

Qu'en est-il du stock d'analphabètes adultes ? Même si le quart de la population de plus de 15 ans en est touché, le taux d'analphabétisme a été divisé par 2.7 fois, il est descendu de 70.1% en 1966 à 25.7% en 2004 (voir tableau 19 annexes). Il est plus élevé chez le sexe féminin se situant à 83.4% en 1966 et dépassant de moitié celui du sexe masculin ; il passe, en 2004, à 34.7%, soit le double de celui du sexe masculin. Cette population analphabète est concentrée autour de 60% dans la tranche de plus de 50 ans tous sexes confondus.

Par ailleurs, l'effectif d'analphabètes s'est, même, accru sur la période 1966-1984 au taux annuel moyen de 1.4% car le flux des entrants analphabètes de la population 10 à 14 ans dépasse celui de la population sortante constituée uniquement des décès. La tendance s'est renversée, depuis, et l'on a enregistré une baisse au taux annuel moyen de 0.5% sur la période 1984-1994. Dès lors, il faut s'attendre à une accélération de cette tendance à la baisse, suite à l'éradication à l'entrée de la population analphabète 10 à 14 ans et une concentration à la sortie des flux d'analphabètes de plus de 50 ans dont la probabilité de décéder est élevée, outre l'impact du lancement d'un programme d'alphabétisation des adultes dont l'ampleur sera appréciée lors du recensement du 2014.

Tableau 4 : Effectif des analphabètes de la population adulte

	1966	1975	1984	1994	2004
Effectif des analphabètes	1706	1937	2181	2073	1868
15 et + en milliers					

Source: INS

## I.2 Efficience du système éducatif

Le second défi auquel la Tunisie était confrontée, dans le contexte cité précédemment, consistait à assurer à cette population les conditions requises pour une progression soutenue à travers les différents cycles d'étude.

#### I.2.1 Scolarisation de la population 6-24 ans

La scolarisation de la tranche d'âge 6-24 ans s'est améliorée au fil du temps et le taux brut total de scolarité est passé, entre 1986 et 2008, de 54.7% à près de 78.3%. Il signifie que 22.7% de la population a quitté l'école. Ce taux aurait été plus élevé n'eut été la faiblesse de

celui du cycle supérieur qui avoisine, en 2004, 25.5%. Bien que la scolarité de cette tranche de la population demeure inférieure à celle enregistrée par les pays développés, la performance tunisienne est plus tirée par les filles. Le graphique suivant montre comment le passage du taux brut de scolarité féminin pour la même période de 47.6% à 81.4% rattrapant en 1998 celui des garçons pour le dépasser ensuite.

taux de scolarité 6-24

85

70

65

60

55

50

Masculin Féminin

Graphique 1 : Scolarisation de la population 6-24 ans

#### I.2.2 L'achèvement primaire et secondaire

Comment se présente la progression entre les cycles et l'allongement de la durée scolaire? L'examen du taux d'achèvement primaire¹ fait ressortir une hausse du taux entre 1984 et 2004 respectivement de 44.6% à 97.6%; la disparité entre les sexes s'est estompée puisque le différentiel du taux n'est plus que de 1.3 points de pourcentage. La convergence vers l'universalité du cycle primaire, objectif du millénaire du développement (OMD), est presque assurée.

	1984	1994	2004
Primaire			
Masculin	49.2	68.5	98.9
Féminin	39.8	62.9	96.3
Ensemble	44.6	65.7	97.6
Secondaire			
Masculin	8.1	10.7	24.2
Féminin	5.1	10.9	35.3
Ensemble	6.9	10.8	29.7

Tableau 5: Taux d'achèvement primaire et secondaire

Source: compilation ITCEQ

Cependant, l'évolution du taux d'achèvement secondaire a été très lente entre la décennie 80 et celle 90 pour le sexe masculin dont le taux n'a progressé que de 2.6 points de pourcentage. En revanche, celui du sexe féminin a plus que doublé, tout en rattrapant celui des garçons. Ce taux a progressé d'une manière remarquable pour l'ensemble des élèves du secondaire entre les deux derniers recensements, il s'est accru de 175% pour se situer à un niveau de 30%. Ce taux demeure faible en raison d'un taux de déperdition<sup>2</sup> très élevé entre les deux cycles.

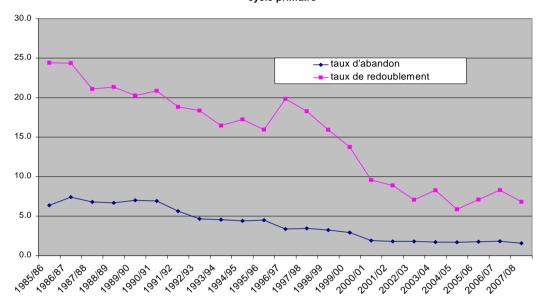
<sup>1</sup> Il s'agit d'un taux brut exprimant le rapport entre l'effectif des élèves admis à la fin du cycle primaire (6<sup>ème</sup> année) abstraction de l'âge et l'effectif total de la population de l'âge légal (11 ans).

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> La dépendition signifie l'abandon de la scolarité soit, à la suite d'échec scolaire ou bien pour des raisons sociales.

#### I.2.3 Rendement interne

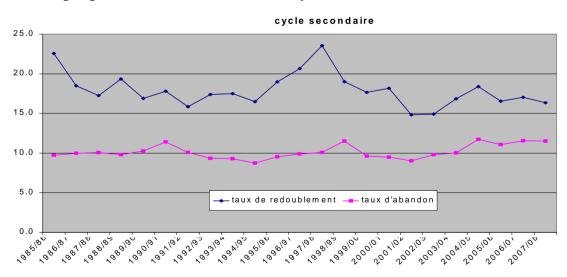
Le taux d'achèvement élevé du cycle primaire est imputable à l'amélioration remarquable du rendement interne. L'introduction de la réforme de l'enseignement de base de 9 ans, instituée durant l'année 1989-1990 et dont la première promotion a été attendue durant l'année scolaire 1997-1998, avait porté ses fruits et l'on assiste, depuis cette année, à une baisse soutenue du taux de redoublement jusqu'à l'année scolaire 2004-2005. Le taux passe de 25% en 1985-1986 à moins du tiers, soit 6.8% en 2007-2008. Ce progrès s'est répercuté sur le taux d'abandon qui est descendu de 6.4% en 1985-1986 à 1.6% actuellement.

Graphique 2 : Rendement interne du cycle primaire cycle primaire



Cependant, le résultat est mitigé pour le cycle secondaire. Ce dernier regroupe, depuis la réforme, un deuxième cycle de l'enseignement de base qui s'étend sur trois ans et un cycle secondaire qui dure 4 années.

Graphique 3: Rendement interne du cycle Secondaire



Comme il apparaît dans le graphique ci-dessus, le rendement interne ne s'est pas amélioré ; le taux de redoublement est demeuré quasi-stable dans une plage de 15 à 20%. Le taux d'abandon s'est stabilisé à 10% sur toute la période étudiée avec une légère hausse depuis 2004-2005. Comment expliquer alors la hausse remarquable du taux d'achèvement depuis le

recensement 1984 ? Il s'agit surtout de l'amélioration du taux de promotion au niveau de l'année terminale du secondaire qui est passé d'une moyenne de 39% sur la période intercensitaire 84-94 à 59% sur la période suivante.

Toutefois, il faut relever qu'un taux d'abandon annuel moyen de tout le cycle de 10% engendre une déperdition très élevée de près de 70% de ceux qui ont achevé le cycle primaire.

## I.3 Equité et distribution de l'éducation de la population adulte

## I.3.1 Les niveaux d'éducation de la population adulte

Le nombre total d'années d'études atteint par la population adulte 15 et + dans les divers cycles a été multiplié par 4 entre 1966 et 2004 passant de 1.5 à 6.2 années et est estimé à 6.8 années en 2009 (tableau 24 annexes). Cependant, comme moyenne il est insuffisant. La chine, par exemple, dispose d'un niveau de nombre d'années plus élevé que la Tunisie mais avec une part du cycle supérieur plus faible.

Tableau 6 : Décomposition du nombre d'années d'étude pour les trois cycles

Année	Primaire	Secondaire	Supérieur	Total
1966	1.31	0.18	0.012	1.5
1975	1.84	0.43	0.028	2.3
1984	2.32	0.86	0.077	3.3
1994	3.24	1.33	0.141	4.5
2004	3.94	1.97	0.282	6.2

Source: Compilation ITCEQ

La décomposition du nombre total d'années d'étude pour les trois cycles s'avère très utile. Une étude de la banque mondiale<sup>3</sup> a appréhendé, dans son modèle de croissance, le capital humain à travers le nombre d'années d'étude secondaire. Elle estime que pour réaliser «**le scénario de croissance rapide**» en Tunisie, le nombre d'années d'étude secondaire devrait se situer à 2 années secondaires sur la période 2005-2015 et à 2.3 sur la période 2015-2025. Ce niveau est déjà atteint en 2004 comme le montre le tableau 6.

#### I.3.2 Equité : Evolution du coefficient de Gini

A la veille de l'indépendance, l'éducation avait profité à une très faible minorité; depuis, une scolarité massive est enclenchée et l'inégalité a décliné. Le coefficient de GINI calculé à cet effet, montre, une réduction rapide de l'inégalité entre 1960 et 2000 passant de 0.96 à 0.56. Aussi, une corrélation négative entre le coefficient de Gini et le nombre d'années d'étude est vérifiée (voir tableau 14 annexe). Ce résultat est mentionné dans l'étude de la banque mondiale sus mentionnée qui couvre 85 pays et selon laquelle le pays le mieux doté en moyenne de nombre d'années d'étude aspire atteindre plus rapidement l'égalité de la distribution de l'éducation. Elle fait ressortir, aussi, une corrélation négative entre l'augmentation du revenu par tête et l'inégalité dans la distribution de l'éducation.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Achieving faster economic growth in Tunisia by August T Kouamé WP N° 20 middle East and north Africa

# II. Ressources physiques et financières et dispositif législatif du système éducatif

## II.1 Infrastructure et encadrement

#### II.1.1 Encadrement et taille des classes du cycle primaire

L'amélioration du rendement interne et celle du taux d'achèvement du cycle primaire pourraient être expliquées, aussi, par l'amélioration du taux d'encadrement des élèves et par la taille des classes. En effet, ces derniers étaient, durant le premier quinquennat des années soixante, respectivement de 57.0 élèves par enseignant et 41.7 élèves par classe. Ces taux ont amorcé, depuis, une baisse soutenue durant un demi-siècle pour se situer respectivement en moyenne au dernier quinquennat aux niveaux de 17.2 élèves/enseignant et 22.1 élèves/classe. En définitive, sur la période 1960-2010, l'évolution de l'effectif enseignant et celle du nombre des classes ont été respectivement de 4.6% et 3.3%, largement supérieures à l'accroissement de l'effectif des élèves qui s'est situé à 2.1% seulement. Toutefois, l'attention a été davantage accordée à l'encadrement qu'à la taille des classes qui demeure plus élevée que la norme internationale.

Tableau 7 : Taux d'encadrement et la taille des classes du cycle primaire

	taux de croissance			moyenne	moyenne
	classes	enseignants	élève	élèves/ens	élèves/classe
1960-1964	12.1	13.4	12.8	57.0	41.7
1965-1969	7.7	10.3	6.5	47.6	39.3
1970-1975	1.6	2.8	0	41.4	36.3
1975-1979	4.0	3.8	2.7	39.1	33.9
1980-1984	4.5	6.8	3.9	34.0	32.9
1985-1989	3.6	4.8	2.0	29.7	30.5
1990-1994	0.9	4.8	1.5	25.3	31.3
1995-1999	0.2	0.7	-1.0	23.3	29.6
2000-2005	-0.3	-0.7	-3.6	20.1	25.0
2005-2010	-0.5	0.1	-2.9	17.2	22.1
1960-2010	3.3	4.6	2.1	32.9	32.1

Source : Ministère Education Nationale

#### Effet transition démographique

L'achèvement de la transition démographique a commencé à porter ses effets au niveau du cycle primaire où l'on a enregistré, à partir du quinquennat 1995-1999, un fléchissement soutenu de l'effectif des élèves.

## II.1.2 Encadrement et taille des classes du cycle secondaire

Contrairement au cycle primaire, l'effet de l'expansion démographique est reporté de plusieurs générations en raison d'une demande d'éducation secondaire marginale au lendemain de l'indépendance, associée à des taux de transition du cycle primaire à celui du secondaire très faibles. Au quinquennat 1975-1979, le taux d'encadrement moyen était de 15.9 élèves/enseignant et la taille de classe moyenne était de 25.2 élèves. Depuis, et en dépit

d'un accroissement élevé dans l'offre d'éducation, la demande a évolué à un rythme plus élevé et le taux d'encadrement et la taille de classe ont fini par se dégrader.

Le retournement de la situation s'est produit à partir du quinquennat 1990-1994 où le pic est atteint avec respectivement 35.2 élèves/classe et 23.8 élèves/enseignant pour revenir au cours de l'année scolaire 2009-2010 à respectivement 26.8 élèves/classe et 13.4 élèves/enseignant. L'analyse de toute la période fait ressortir la convergence du taux d'encadrement vers les standards internationaux, alors que la taille de classe demeure élevée.

Tableau &	Taux d	'encadrement	et taille	des classes	du cycle	secondaire
i abicau o.	Taux u	encaurement	et tame	ues classes	s au cycle	secondane

	taux d'accroissement			moyenne	moyenne
	élèves	ves enseignants classes é		élèves/classe	élèves/ens
1975-1979	5.1	4.9	4.7	25.2	15.9
1980-1984	11.4	11.0	8.6	28.3	16.4
1985-1989	8.3	4.5	6.1	30.7	19.1
1990-1994	8.1	2.9	5.4	35.2	23.8
1995-1999	6.0	8.2	7.5	32.9	21.4
2000-2004	2.9	6.7	3.6	32.1	18.3
2005-2009	-3.1	2.9	0.9	26.8	13.4
1975-2010	5.4	5.8	5.2	30.2	18.3

Cette baisse a soulagé le budget de l'Etat qui a connu une réduction moins accentuée dans l'effectif des enseignants et dans l'investissement en construction et ce, afin de converger vers les standards internationaux surtout pour la taille des classes.

Cependant, une stabilisation relative de l'effectif des inscrits est attendue au vu de la stabilisation de l'indice synthétique de fécondité autour de 2.05 enfants/femme durant ce dernier quinquennat. Par ailleurs, il faut relever que l'enseignement primaire privé, réputé pour ses bons résultats, attire de plus en plus d'élèves avec un rythme atteignant 10% pour les trois dernières années scolaires. Si cette tendance continue, la contribution du privé pourrait soulager davantage l'effort de l'Etat.

#### Effet transition démographique

La baisse de l'effectif primaire enregistrée en 1995-1996 aurait du se transmettre au cycle secondaire au plus tard lors de l'année scolaire 2001-2002. Cette échéance a été retardée d'un quinquennat en raison de l'amélioration du taux de rendement qui a compensé le repli démographique. Le retournement de la tendance a été enclenché depuis l'année 2006-2007.

## II.2 Qualification et motivation du cadre enseignant

#### II.2.1 Qualification et incitation salariale du cycle primaire

La formation des enseignants était à l'origine assurée par l'école normale qui accueillait les élèves orientés vers la section normale et dispensait une formation appropriée sanctionnée par un diplôme offrant l'accès direct à l'enseignement. Cependant, cet effectif formé ne pouvait répondre à toute la demande d'éducation primaire qu'a connue le pays dans les premières décennies après l'indépendance; l'Etat s'est adressé, alors, à des bacheliers issus des différentes branches d'étude secondaires. Une hétérogénéité dans la qualification s'en est suivie. Durant l'année universitaire 1990-1991 fut créée une branche unique d'accès d'étude universitaire de niveau bac+2 destinée à la formation d'enseignants. Cette formation fut arrêtée à partir de l'année universitaire 2008-2009. Entre temps, plus de 37000 étudiants ont été formés, soit près de 65% de l'effectif exerçant durant l'année 2008-2009. En outre, près

de quatre centaines de maîtrisards ont été recrutés en tant que professeur d'enseignement primaire.

Tableau 9 : Effectif des enseignants du cycle primaire selon les qualifications et l'ancienneté en 2007

Grade	catégorie	< 15 ans	15-20	> 20 ans	Total	structure
		< 15 ans	ans			
Professeur des écoles primaires	A 1	15	102	294	411	0.65
Maître d'application principal	$A_2$	0	0	5472	5472	8.65
Maître d'application	A 3	4 560	12465	23801	40826	64.57
Maître principal	В	3 000	90	384	3474	5.49
Maître	В	8 408	1570		9978	15.78
maître assistant	В	2 853	214		3067	4.85
		18 836	14 441	29 951	63 228	100.00

Source: INS

Les enseignants sont payés selon la grille destinée aux corps des enseignants, elle même faisant partie de la grille qui régit les fonctionnaires de l'Etat. Le grade de maître, équivalent à la catégorie B de la fonction publique, est payé, en 2007, à 607D.

Il pourrait passer aux catégories A3, A2, A1, durant toute sa carrière. Toutefois, le passage de la catégorie A2 à A1, n'obéit pas seulement à la compétence et à l'expérience, mais il nécessite aussi une formation similaire au niveau du diplôme équivalent à cette catégorie. Le ministère de l'éducation se charge d'en offrir dans le cadre de la formation continue.

Néanmoins, un maître diplômé du premier cycle supérieur, peut évoluer, au bout de 15 ans d'expérience au grade de maître d'application, soit une hausse de salaire de 21.5% et un niveau de salaire de 784.2D et pourrait achever sa carrière, s'il répond à toutes les conditions requises, au grade A1 avec un niveau de salaire de 42% plus élevé que celui d'un débutant.

Tableau 10 : Salaire des enseignants du cycle primaire (2007)

	<del>,</del> ,	\ /	
	Catégorie	Salaire	Evolution
Grade	Fonction	Nominal	
	publique	en Dinar	Indiciaire
Professeur des écoles primaires	A 1	914.7	141.75
Maître d'application principal	$A_2$	855.7	132.60
Maître d'application	A 3	784.2	121.52
Maître principal	В	753.2	116.72
Maître	В	645.3	100.00

Source : données INS et calcul de l'ITCEQ

## II.2.2 Qualification et incitation salariale du cycle secondaire

Les enseignants du secondaire sont recrutés selon les besoins identifiés par le ministère de l'éducation et suite à la réussite dans un concours national (CAPES) ouvert dans ce sens. Les candidats sont titulaires d'une maîtrise dans la discipline demandée. Comme il en ressort du tableau suivant, seuls 12.4% disposent d'un diplôme inférieur à la maîtrise.

Au niveau du déroulement de carrière, un professeur débute avec un salaire estimé en 2007 à 966d et pourrait aspirer, en fonction de sa note professionnelle et son expérience, passer au grade professeur principal avec une hausse de 17% du salaire nominal.

Tableau 11: Effectif des enseignants du cycle secondaire selon la qualification et l'ancienneté(2007)

	< 15	15-20	> 20	Total	structure
	ans	ans	ans		
Professeur agrégé	288	56	37	381	0.68
Professeur principal	1112	3470	8929	13511	24.01
Professeur	27571	3429	4428	35428	62.95
Professeur 1 er cycle	2788	1952	2224	6964	12.37
Total	31759	8907	15618	56284	100.00

Source : données INS et calcul de l'ITCEO

Tableau 12 : Salaire des enseignants du cycle secondaire(2007)

Grade	Catégorie Fonction	Salaire	Evolution
Grade	publique	nominal	Indiciaire
Professeur principal hors classe	A <sub>1</sub>	1179.5	125.4
Professeur principal	$A_1$	1098.1	116.8
Professeur hors classe	$A_{2}$	1021.8	105.8
Professeur	$A_2$	966.0	100.0

Source : Données INS et calcul de l'ITCEQ

## II.3 Principales réformes du système éducatif

Le système éducatif Tunisien a connu depuis l'indépendance deux grandes reformes. La première instituée en 1958 et a fondé le système éducatif Tunisien. La seconde a commencé en 1989 et a jeté les bases d'une réforme profonde qui a touché la philosophie et les choix fondamentaux du système éducatif.

#### II.3.1 **Première réforme**

La réforme de 1958 a institué le principe de gratuité de l'enseignement à tous ceux qui sont en âge d'être scolarisés et s'est assignée pour objectifs d'unifier, de généraliser et de démocratiser le système éducatif et d'en moderniser le contenu de l'enseignement pour l'adapter aux besoins du pays. L'organigramme du nouveau système se présente ainsi :

- Un cycle primaire dure 6 ans, sanctionné par un concours d'entrée aux cycles moyen et secondaire selon l'âge ;
- Un enseignement moyen de 3 années, sanctionné par un brevet d'enseignement moyen dans trois filières : générale, commerciale et industrielle ;
- -Un enseignement secondaire d'une durée de 6 années et qui débouche sur le baccalauréat dans les sections lettres, sciences, maths, économie et technique. Les sections normale, technique industrielle et commerciale sont sanctionnées par un diplôme de technicien.

## II.3.2 Seconde Réforme

Cette seconde réforme a réaffirmé le principe de gratuité à tous les cycles de l'enseignement, a instauré l'obligation scolaire de 6 à 16 ans et a institué un enseignement de base de 9 ans répartis en deux cycles. L'enseignement de base est sanctionné par un examen national pour l'obtention du diplôme de fin d'étude de l'enseignement de base. Un enseignement secondaire ouvert à tous les titulaires du diplôme de fin d'études de l'enseignement de base. Il permet

soit de poursuivre les études dans le cycle universitaire, soit de s'insérer dans la vie pratique. Il comporte deux cycles d'une durée respective de deux années :

- Le premier cycle : commun à tous les élèves, conduit, après orientation, à l'une des sections du deuxième cycle.
- Le second cycle : il se subdivise en cinq sections et est sanctionné par le diplôme du baccalauréat : Lettres, mathématiques, technique, sciences expérimentales, économie et gestion. La réforme s'est penchée, aussi, sur l'enseignement privé et a attribué au ministère de l'éducation le contrôle administratif et pédagogique des établissements privés de l'enseignement de base ou secondaire.

## II.3.3 Principales réformes de l'enseignement supérieur

Les principales réformes ont touché le système des études d'ingénieur et celui de maîtrise et tout récemment l'institution du système licence, mastère, doctorat (LMD).

## Etudes d'ingénieur

- création du cycle préparatoire pour l'accès aux écoles d'ingénieurs suite à un concours national :
- Unification de la durée de la scolarité pour les différentes filières d'études d'ingénieur pour une durée de 5 ans au lieu de 4 et 6 ans auparavant ;
- Poursuite de la création d'instituts supérieurs d'études technologiques afin de couvrir toutes les régions du pays.

## Diplôme de maîtrise

- Instauration du système des unités de valeur et l'établissement d'un système de crédit afin d'améliorer le rendement interne de l'enseignement supérieur ;
- L'unification des troncs communs conduisant aux différents diplômes de maîtrise en sciences fondamentales et sciences économiques et gestion en limitant le nombre des premiers cycles.

#### II.3.4 **Réformes de la formation professionnelle**

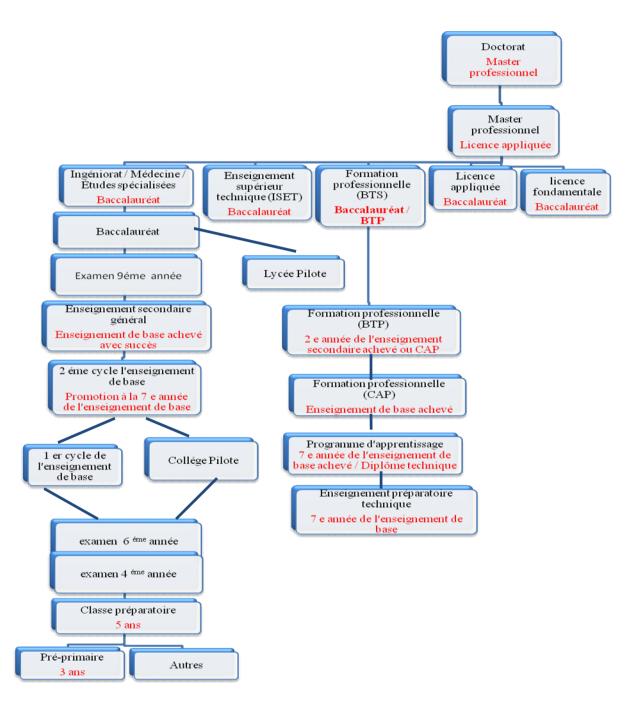
Le dispositif de formation accueille tous les niveaux d'enseignement. Il offre, pour les élèves ayant accompli l'enseignement de base, un complément qui leur permet d'intégrer le système institutionnel de formation. Il offre aussi, pour les élèves n'ayant pas accompli le cycle de l'enseignement secondaire, une forme de formation en entreprise qui leur permet, à leur tour, d'intégrer le système institutionnel. La formation professionnelle conduit à l'un des diplômes suivants :

- le certificat d'aptitude professionnel;
- le diplôme de technicien;
- le diplôme de technicien supérieur.

Les inscrits en CAP doivent avoir accompli le niveau de 9<sup>ème</sup> de l'école de base. Ils suivent une formation qui dure entre une année et une année et demi selon les spécialités et est sanctionnée par le diplôme de CAP. Ceux inscrits dans la filière BTP doivent disposer du niveau de la 2<sup>ème</sup> secondaire achevée. Ils suivent une formation qui dure entre deux ans et

deux ans et demi en fonction des filières et est sanctionnée par le diplôme de technicien. La dernière catégorie des inscrits dans la section BTS doivent disposer du baccalauréat. Ils poursuivent une formation qui dure deux ans et demi et est sanctionnée par le diplôme de technicien supérieur.

## II.3.5 Organigramme du dispositif éducatif Tunisien



## III. Effet socio-économique de l'éducation

# III.1. Education et Amélioration des conditions de la femme selon le niveau d'éducation

L'Education a été un des principaux déterminants de l'amélioration de la condition de la femme. Il s'en est suivi son émancipation, et sa participation à l'emploi.

Actuellement 81.4% de la population féminine 6-24 ans sont inscrites à l'école avec un différentiel positif de 6 points de pourcentage par rapport au genre masculin. Pour l'année universitaire 2008-2009, les étudiantes inscrites représentent 59.5% du total. Une féminisation de plusieurs métiers s'en est suivie notamment dans les cycles d'enseignement primaire et secondaire et où leurs parités avaient atteint respectivement 119% et 107%. On relève, en conclusion, dans une enquête ETSTME (enquête tunisienne sur la santé de la mère et de l'enfant) de l'Office National du Planning Familial lancée en 2001 et abordant le thème **«ouverture sur la condition de la femme»** (tableau 13) que plus le niveau d'instruction est élevé plus la femme est ouverte.

Tableau 13: Emancipation de la femme selon le niveau d'instruction en %

	très		presque	
	ouverte	ouverte	ouverte	conservatrice
supérieur	43.0	24.6	29.4	2.8
secondaire	23.8	26.1	41.6	8.5
professionnel	19.3	23.0	47.0	10.7
primaire	13.3	23.7	48.5	14.5
analphabète	13.1	17.5	49.7	19.6

Source: ONFP (ETSME 2001)

#### III.1.1 Evolution de la fertilité des femmes selon le niveau d'éducation

Dans la même enquête et concernant la maîtrise de la fertilité on relève dans le tableau 14, l'effet de l'éducation sur la fertilité. Ainsi, le nombre moyen de naissances vivantes passe de 1.62 enfants pour la catégorie des femmes universitaires à 4.30 enfants pour la même catégorie mais analphabète.

Tableau 14 : Nombre moyen de naissances vivantes par femme

	très		presque	
	ouverte	ouverte	ouverte	conservatrice
supérieur	1.62	1.65	2.03	2.52
secondaire	2.30	2.40	2.60	2.68
primaire	2.77	3.22	3.36	3.42
analphabète	4.30	4.44	4.68	4.85

Source: ONFP (ETSME 2001)

Par ailleurs, une enquête ETSME (1994-1995), fait ressortir pour les femmes en âge de procréation, une différence de fécondité selon le niveau d'éducation.

Tableau 15 : Taux de fécondité selon le niveau d'instruction

A 111X			Secondaire
Analphabète	primaire	1 <sup>er</sup> cycle	2 <sup>ème</sup> cycle
4.02	2.89	2.56	2.32

Source: ONFP

# III.1.2 Taux de participation des femmes au marché de travail par niveau d'éducation

La participation au marché du travail varie remarquablement selon le niveau d'instruction. En effet, le tableau 20 en annexe montre que le taux de participation passe de 13.4% pour les analphabètes au double et au quadruple pour celles de niveaux secondaire et supérieur. Mais ce taux faible occulte le changement qui s'est opéré vis-à-vis de l'emploi de cette catégorie de femmes. L'examen des taux de participation par tranche d'âge en 2004, fait ressortir un doublement du taux entre la tranche 45-49 et celle 15-19 ans. Néanmoins, il faut relever que la convergence au niveau du genre est en cours de réalisation pour le cycle supérieur où l'on relève pour la tranche d'âge 30-49 ans un taux moyen de participation de 91% de celui des hommes.

## III.1.3 Chômage des femmes selon le niveau d'éducation

Le chômage, comme l'atteste le tableau 21 en annexe, pourrait expliquer cette lente convergence dans le cycle secondaire et moins. En effet, les taux de chômage sur toute la période 97-2005, ont été, à l'exception de la catégorie néant, plus élevés au niveau du sexe féminin. Cette disparité s'est davantage accentuée au niveau du supérieur où l'on observe un creusement du différentiel qui passe au double pour les années 2004 et 2005.

#### III.2. Rendement de l'investissement dans l'éducation

#### III.2.1 Ecarts de rémunération des salariés selon le niveau d'étude

En ce qui concerne le rendement à l'investissement dans l'éducation, une étude de la banque mondiale avait estimé, pour un panel de pays, le taux de rémunération d'une année d'étude selon les différents cycles. Cette estimation a concerné, pour la Tunisie, les cycles secondaire et supérieur et le taux de rendement a été évalué respectivement à 13.0% et 27.0%. Par ailleurs, une estimation, sur la base des données de la convention collective, évalue le différentiel de salaire moyen d'un travailleur de niveau secondaire ou de niveau supérieur à respectivement 3.2 et 5.5 fois celui d'un salarié payé au salaire minimum légal.

## III.2.2 Ecarts de salaires entre le public et le privé selon le niveau d'étude

L'activité non marchande offre un salaire plus élevé que le privé pour le niveau primaire. Le niveau de salaire était de 45% plus élevé sur la décennie 1983-1992. Il a subi, depuis, une détérioration de son niveau de 11 points de pourcentage. Le tiers de l'activité non marchande était constitué de salariés ayant le niveau primaire durant la période 1983-1992 ; cette part moyenne s'est repliée respectivement à 19.5% et 16.4% pendant les deux décennies suivantes étant donné que cette activité ne fait plus appel à cette catégorie de qualification.

Les salariés ayant le niveau secondaire sont plus rémunérés dans le privé que dans le public. Le niveau de salaire moyen servi dans l'activité non marchande était de 87.4% de celui du privé, durant la décennie 1983-1992, il s'est dégradé légèrement sur la décennie suivante pour se stabiliser ensuite. Quant aux salariés de niveau supérieur, ils reçoivent une

16

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> returns to investment in education a further update de george psacharopoulos WPS 2881

rémunération plus élevée dans le privé et le différentiel a varié entre 10.5% à 11.4% sur la période 1983-2009.

Tableau 16 : Différentiel de salaire public/privé par niveau d'instruction

rapport du salaire public sur privé											
Année	supérieur	secondaire	primaire								
1983-1992	89.5	87.4	144.8								
1993-2002	88.4	84.5	132.9								
2003-2009	88.6	84.1	130.5								

Source : ITCEQ

Tableau 17 : Structure par niveau d'éducation des salariés du secteur public

Part des occupés dans l'activité non marchande										
primaire et moins secondaire supérieur										
1983-1992	31.3	50.7	18.0							
1993-2002	19.5	50.3	30.1							
2003-2009	16.4	41.2	42.5							

Source: INS

## IV. Les Projections de la population scolaire à l'horizon 2030

La projection des effectifs scolaires à l'horizon 2030 s'appuie sur la projection de la population en âge scolaire, établie selon quatre scénarios démographiques élaborés par l'Institut national des statistiques<sup>5</sup>. Elle se base aussi sur trois hypothèses<sup>6</sup> de taux de rendement interne du système éducatif confectionnées par l'ITCEQ. En outre, une seule hypothèse d'espérance de vie est utilisée<sup>7</sup>.

## IV.1 Projection des naissances

Depuis la transition enclenchée au début de la décennie soixante, le processus démographique est passé par plusieurs vagues de baisse et de hausse des naissances (graphique 4). La Tunisie a connu durant deux décennies de 1974 à 1994, des flux dépassant 200000 naissances et a connu, depuis, une baisse soutenue pour se situer à un niveau variant entre 160000 et 170000 naissances. Le mouvement de hausse a repris, depuis 2005, et il est attendu, selon les projections, qu'il se prolonge jusqu'à l'année 2018 pour frôler le niveau de 200000 naissances, niveau déjà atteint auparavant durant la période 1966-1974. Cette hausse intervient alors que le pays enregistre un déclin soutenu dans la mortalité infantile. En effet, le taux de mortalité infantile et celui juvénile ont été largement réduits, passant respectivement de 47‰ et 14‰ en 1984 à 21‰ et 3.7‰ en 2005. Comparées à 1984, plusieurs vies humaines ont été épargnées et renforceront les effectifs scolaires ; elles sont estimées, à titre d'exemple, à 41000 individus entre 2005 et 2010

\_

<sup>7</sup> 0.9 année entre 2009 et 2019 ; 0.5 année entre 2019 et 2030

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Hypothèse de fécondité basse ISF = 1.9 ; hypothèse ISF=2.01 ; hypothèse de référence ISF=2.05 ; hypothèse de fécondité forte ISF=2.1

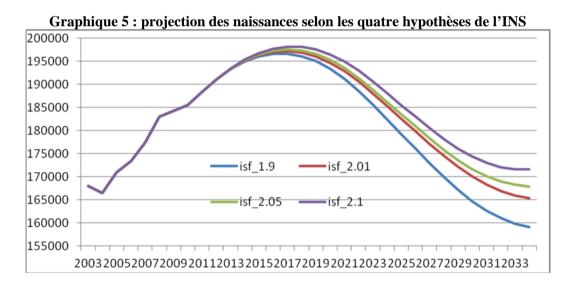
<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Un scénario historique où il s'agit de prolonger les taux de rendement interne (promotion, redoublement et abandon) de l'éducation de l'année scolaire 2007-2008, dernière année observée disponible ; un second scénario tendanciel qui prolonge la tendance observée depuis la décennie 90 ; un troisième scénario qui reprend celui tendanciel mais en apportant des modifications pour le deuxième cycle de l'école de base conformément à l'objectif du millénaire à savoir l'universalité de l'école de base de la population concernée.

Naissances

240000
230000
210000
210000
190000
170000
160000
150000

Graphique 4 : Mouvement des naissances observées et celles projetées depuis 2010

Par ailleurs, les résultats de la projection des naissances font ressortir (graphique 4), un écart très faible à l'horizon 2030, il varie selon les différents scénarios entre 11000 et 160000 naissances. Ainsi, l'analyse de la projection de la population scolarisée se limite à l'hypothèse de référence.

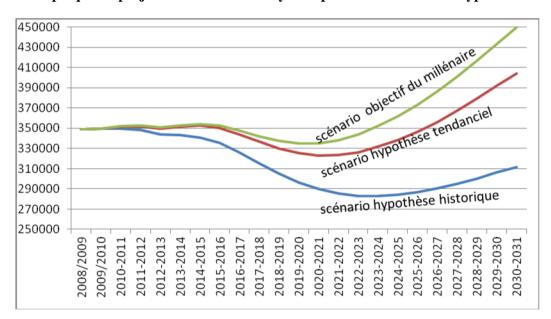


IV.2 La projection des effectifs scolarisés à l'horizon de l'année scolaire 2030-2031

Trois hypothèses ont été formulées pour la projection de la population scolaire. L'hypothèse historique élimine l'effet du rendement interne en maintenant les taux de promotion de redoublement et d'abandon identiques avec ceux de l'année scolaire 2007-2008, dernière année observée. En revanche, les deux autres hypothèses servent à apprécier l'effet du rendement interne sur les effectifs scolaires projetés. Ainsi, l'examen des projections des effectifs du cycle supérieur, le cycle qui clôture le cursus scolaire, suggèrent les commentaires suivants :

- Le mouvement de la baisse des effectifs inscrits au niveau du supérieur commencerait durant l'année universitaire 2011-2012 au niveau du scénario historique (graphique 5). En revanche, pour les deux autres scénarios, l'effet du rendement interne de l'éducation compense le repli démographique qui serait retardé jusqu'à l'année 2016;
- Les effectifs projetés dans le scénario tendanciel et objectif du millénaire atteindraient, à l'orée de 2030, respectivement 404053 et 449964 étudiants, ils seraient plus élevés respectivement de 30% et 40% que celui du scénario historique, ce qui dénote l'importance de l'évolution des taux de rendement interne;
- Le taux d'achèvement dans le scénario historique accuserait une baisse et passerait de 38.7% actuellement à 33.2% et 31.0% respectivement à l'horizon 2020 et 2030. Ce résultat appelle les décideurs à prendre toutes les mesures pour soutenir l'amélioration de la performance du système éducatif;
- Le taux d'achèvement dans le scénario tendanciel stagnerait tout le long de la décennie 2010-2020; il passerait à 43.2% en 2030, soit une hausse de 4.7 points de pourcentage. Ce résultat demeure insuffisant puisque près de 60% de sortants du système éducatif n'auraient pas effectué des études supérieures;
- Le taux d'achèvement dans le scénario objectif du millénaire passerait à 40.6% et 49.3% respectivement en 2020 et 2030. Les taux de rendement de ce scénario pourraient assurer à 50% de la population âgée de 18 ans, en 2030, l'achèvement du cycle secondaire.

Graphique 6 : projectif des effectifs du cycle supérieur selon les trois hypothèses



## Annexe statistique

Tableau 1 : Effectifs inscrits par cycle d'étude et par genre

Tableau 2: Effectifs inscrits en formation professionnelle

Tableau 3: Elèves inscrits au cycle primaire selon les régions

Tableau 4: Effectifs inscrits par cycle et par genre dans l'enseignement privé

Tableau 5: Effectifs inscrits dans l'école de métier

Tableau 6 : Nombre d'enseignants par cycles d'étude

Tableau 7 : Etablissements scolaires par cycles

Tableau 8 : Dépenses par élève/étudiant en pourcentage du pib par capita

Tableau 9: Taux brut de scolarisation primaire

Tableau 10: Taux brut de scolarisation secondaire

Tableau 11 : Taux brut de scolarisation cycle supérieur

Tableau 12 : Taux brut de scolarisation de l'ensemble des cycles

Tableau 13 : Taux brut de scolarité primaire par région (2004)

Tableau 14 : Coefficient de GINI

Tableau 15 : Taux de survivance à la 5<sup>ème</sup> année

Tableau 16: Taux de redoublement par cycle et par genre

Tableau 17: Taux d'abandon par cycle et par genre

Tableau 18 : Part des occupés de niveau supérieur dans le public

Tableau 19 : Taux d'analphabétisation de la population adulte

Tableau 20 : Taux de participation par genre et par niveau d'étude

Tableau 21 : Taux de chômage par genre et par niveau d'étude

Tableau 22 : Moyenne des salaires des niveaux secondaire et supérieur

Tableau 23 : Distribution de la population 25&+ selon le niveau d'instruction

Tableau 24: Moyenne des années d'étude et distribution de la population 15&+

Tableau 25 : Répartition des étudiants par domaine d'étude

Tableau 26 : Projection selon le scénario historique

Tableau 27 : Projection des effectifs scolaires selon le scénario tendanciel

Tableau 28 : Projection effectifs scolaires selon scénario objectifs du millénaire

# Annexe Statistique

Tableau 1 : Inscription par cycle d'étude et par genre

Année	Primaire		pur geme	Secondair	2	Supérieur				
scolaire	Masculin		Ensemble					Masculin Féminin Ensemble		
1985/86	713942	571941	1285883	209918	147943	357861	26287	15307	41594	
1986/87	731804	587568	1319372	208454	153935	362389	25723	15107	40830	
1987/88	740357	598548	1338905	215071	164648	379719	27492	16305	43797	
1988/89	728030	598120	1326150	240105	190657	430762	33870	20596	54466	
1989/90	746854	622622	1369476	250560	204643	455203	38669	23989	62658	
1990/91	758042	640077	1398119	264930	221921	486851	41546	26989	68535	
1990/91	764972	652831	1417803	276322	241584	517906	45265	30832	76097	
1991/92	768031	664081	1417803	299497	267882	567379	51659	36121	87780	
1992/93	783600	683811	1432112	315927	290008	605935	55531	40570	96101	
1993/94	782923	689921	1407411	342166	320055	662221	58452	44230	102682	
	772503			371869					112634	
1995/96		687598	1460101		354057	725926	63392	49242		
1996/97	759930	681213	1441143	399333	390287	789620	67509	54278	121787	
1997/98	759084	681395	1440479	414963	418409	833372	74123	62901	137024	
1998/99	754076	678820	1432896	431797	443017	874814	80196	74924	155120	
1999/00	737916	665813	1403729	443917	464331	908248	89350	90694	180044	
2000/01	714415	648978	1363393	469202	493783	962985	99715	107673	207388	
2001/02	688672	626164	1314836	497945	529867	1027812	104293	121809	226102	
2002/03	662283	603179	1265462	507290	549943	1057233	117828	144674	262502	
2003/04	635908	579980	1215888	511999	564239	1076238	126946	164896	291842	
2004/05	612113	558906	1171019	512001	572877	1084878	133257	178312	311569	
2005/06	585535	534889	1120424	505330	570187	1075517	134701	187137	321838	
2006/07	551259	502919	1054178	511128	577688	1088816	133611	192574	326185	
2007/08	531980	487441	1019421	500517	569068	1069585	137280	198369	335649	
2008/09	523477	483011	1006488	467328	538815	1006143	141403	207739	349142	
2009/10			1008600			967708	137393	208686	346079	

Source : Ministère de l'éducation nationale

Tableau2 : Effectifs inscrits en formation professionnelle

		<b>Formation</b>	Normalisée		Formation non	
	CAP	BTP	BTS	Total	Normalisée	Total
1995	2104	7881	628	10613	57158	67771
1996	4924	8971	839	14734	56435	71169
1997	6881	10116	845	17842	62190	80032
1998	6931	11868	498	19297	65965	85262
1999	10086	14908	831	25825	67399	93224
2000	10133	17589	1752	29474	72717	102191
2001	11911	20288	2722	34921	56118	91039
2002	13592	22740	3913	40245	57570	97815
2003	15811	22364	5491	43666	54073	97739
2004	18960	24581	7307	50848	53696	104544
2005	22154	25148	8707	56009	54154	110163
2006	24814	27035	9528	61377	55652	117029
2007	28107	30637	10629	69373	55853	125226
2008	30049	33830	12344	76223	58132	134355

Source : Ministère de la formation professionnelle

Tableau 3: Elèves inscrits au cycle primaire selon les régions

Année	Grand T	unis	Nord Est		Nord Oue	st	Centre Est	t	Centre Ou	iest	Sud Est		Sud Ouest	
Scolaire	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
1985/1986	124127	114108	98368	81395	106952	79744	150499	123350	115934	77165	72617	58964	45445	37215
1986/1987	125571	115181	99937	82633	109564	82289	152456	124667	121279	81649	75520	62078	47477	39071
1987/1988	127584	117567	99603	83194	110285	83847	154112	126453	122887	83503	77452	64144	48434	39840
1988/1989	126852	117450	97281	82360	107448	83623	149811	124546	120708	84769	77681	65174	48249	40198
1989/1990	132913	123178	100521	86217	108648	85630	152555	128517	122512	88368	79661	68133	50044	42579
1990/1991	135291	126064	101455	87807	110345	88593	154084	131542	123884	91047	81586	70543	51397	44481
1991/1992	136752	127878	102098	89235	110179	89604	155894	134178	124308	93148	83044	72685	52697	46103
1992/1993	137646	129417	101908	90192	109202	89866	158481	138102	123574	95293	83930	74234	53290	46977
1993/1994	139909	131601	103378	92445	110619	91529	163391	143744	125855	98741	86136	77178	54312	48573
1994/1995	139831	131817	103562	92703	108896	91295	164806	146687	126074	100672	85566	77879	54188	48868
1995/1996	137888	130685	101529	91591	105260	89076	165435	148884	125010	101855	84245	77383	53136	48124
1996/1997	135107	127179	98701	90063	102149	87355	165217	149229	123259	102925	83611	77275	51886	47187
1997/1998	134953	126526	99005	90251	100420	85907	165601	150023	124548	104900	83163	77164	51394	46624
1998/1999	133917	125242	98597	89859	98243	84705	165663	150241	124535	106156	82583	76886	50538	45731
1999/2000	131152	122269	97069	88426	94586	82463	164518	149618	122336	105137	79772	74141	48483	43759
2000/2001	126917	119141	94358	85903	90262	79328	161050	147399	118955	103612	76514	71826	46359	41769
2001/2002	122096	114350	90349	82344	86225	75982	157488	143667	115284	101516	73258	68420	43972	39885
2002/2003	117732	110450	87186	79429	82231	72838	152230	138854	110673	98428	69970	65109	42063	38071
2003/2004	113604	106894	83833	76342	78436	69984	147162	134250	107048	95234	66328	61418	39515	35840
2004/2005	109990	103483	81133	73964	74752	67107	143137	130283	102870	91828	62850	57926	37381	34315
2005/2006	106247	100042	78118	70844	71030	64183	137863	125763	97482	87198	59624	54664	35171	32195
2006/2007	101484	95374	73781	67329	66057	59705	130469	118848	90653	80920	55761	50802	32292	29941
2007/2008	99148	93387	71938	65957	62912	57199	127165	116269	86490	77458	53215	48403	31112	28768
2008/2009	99563	93767	71373	65947	60403	55464	126728	116943	83589	75747	51566	46866	30255	28277

Source : Ministère de l'éducation nationale

Tableau 4 : Inscription par cycle et par sexe dans l'enseignement privé

Année	primaire		Secondaire	econdaire		supérieur	
Scolaire	masculin	féminin	Masculin	féminin	Masculin	féminin	
1985/1986	5067	2876	25114	10047			
1986/1987	3447	3722	29026	10743			
1987/1988	3567	3449	31724	10917			
1988/1989	3646	3694	38854	13355			
1989/1990	3676	3367	49037	15826			
1990/1991	3713	3833	50271	17429			
1991/1992	4214	4198	52553	18599			
1992/1993	4493	4355	52448	19574			
1993/1994	4437	4481	40124	29829			
1994/1995	4476	4439	49994	21024			
1995/1996	4477	4420	47305	21163			
1996/1997	5040	4733	51498	23881			
1997/1998	5060	4625	47027	23272			
1998/1999	5231	4777	41698	22214			
1999/2000	5250	4816	36276	21083			
2000/2001	5494	5017	32947	20064			
2001/2002	5712	5159	28554	18025	228	302	
2002/2003	5985	5677	28011	17310	392	520	
2003/2004	6462	5997	29533	17644	848	1123	
2004/2005	6891	6391	32351	19428	1290	1710	
2005/2006	7302	6688	36675	21985	1499	1988	
2006/2007	8029	7377	37728	21345	1766	2342	
2007/2008	8839	8185	37411	19768	2590	3433	
2008/2009	9666	8890	34827	17941	3824	5068	

Source : Ministère de l'éducation nationale

Tableau 5 : Effectifs inscrits école de métier

Année Scolaire	garçon	filles	nombre d'enseignants
1992/1993	3352	1959	524
1993/1994	7576	4540	1250
1994/1995	9963	5972	1741
1995/1996	10974	6701	1832
1996/1997	10811	6920	1949
1997/1998	9218	5968	1944
1998/1999	9172	5785	1925
1999/2000	10893	6868	2051
2000/2001	10500	6658	2209
2001/2002	11340	6968	2292
2002/2003	10391	5865	2257
2003/2004	10087	5507	2259
2004/2005	10235	5733	2235
2005/2006	10321	5759	2233
2006/2007	10401	5537	2176
2007/2008	5356	3294	1197

Source : Ministère de l'éducation nationale

Tableau 6 : Nombre d'enseignants par cycles d'étude

		Enseignants	
	primaire	secondaire	supérieur
1985/1986	40703	21501	
1986/1987	40978	21561	
1987/1988	43189	22373	3775
1988/1989	43921	23300	3901
1989/1990	46077	23856	4225
1990/1991	50280	24474	4550
1991/1992	53652	25445	4941
1992/1993	54560	26097	5360
1993/1994	55720	26817	5655
1994/1995	58279	27785	5944
1995/1996	59432	30170	6481
1996/1997	59623	33591	6641
1997/1998	59708	36528	7263
1998/1999	59877	39148	8261
1999/2000	60333	42377	9370
2000/2001	60072	45803	10293
2001/2002	59884	49331	11412
2002/2003	59245	51738	12937
2003/2004	58761	55717	14700
2004/2005	58342	59132	16671
2005/2006	58281	62528	16919
2006/2007	57739	68147	18117
2007/2008	58716	71386	18608
2008/2009	59011	71880	20049
2009/2010	58567	72194	21210

Tableau 7 : Etablissements scolaires par cycles

Année	Etab	olissement scol	aire
scolaire	Primaire	Secondaire	Supérieur
1985/1986	3358	388	
1986/1987	3503	420	
1987/1988	3605	436	
1988/1989	3676	485	
1989/1990	3774	546	74
1990/1991	3841	585	77
1991/1992	3940	599	82
1992/1993	4044	625	86
1993/1994	4164	665	85
1994/1995	4286	712	83
1995/1996	4349	760	89
1996/1997	4388	829	89
1997/1998	4417	888	90
1998/1999	4441	938	91
1999/2000	4456	985	95
2000/2001	4465	1019	107
2001/2002	4476	1065	121
2002/2003	4486	1117	141
2003/2004	4487	1161	150
2004/2005	4494	1191	162
2005/2006	4492	1232	178
2006/2007	4504	1257	190
2007/2008	4507	1294	190
2008/2009	4513	1325	192
2009/2010	4517	1350	193

Source : Ministère de l'éducation

Tableau 8 : Dépenses par élève/étudiant en pourcentage du pib par capita

Année	Bud	get	dép	ense	cons	privé	dép	totale	pib/ cap	dép %	pib/cap
	Educ	Sup	élève	étudiant	élève	étud	élève	étudiant		élève	étudiant
1986	347.4	87.0	205.9	2090.8	48.0	24.0	253.8	2114.8	1057.1	24.01	200.0
1987	368.4	81.8	213.1	2004.6	53.2	26.6	266.3	2031.2	1153.4	23.09	176.1
1988	396.2	94.5	224.1	2158.6	57.6	28.8	281.6	2187.4	1218.5	23.11	179.5
1989	434.2	110.5	239.0	2028.6	62.8	31.4	301.9	2060.0	1329.7	22.70	154.9
1990	513.6	128.5	270.8	2050.6	67.3	33.7	338.1	2084.2	1460.2	23.15	142.7
1991	577.3	153.5	294.5	2240.1	73.5	36.8	368.0	2276.9	1586.6	23.20	143.5
1992	645.0	169.1	320.0	2221.9	80.5	40.2	400.5	2262.1	1770.8	22.62	127.7
1993	715.9	189.3	343.2	2156.5	83.0	41.5	426.2	2198.0	1861.3	22.90	118.1
1994	784.1	206.6	362.3	2149.8	85.7	42.8	448.0	2192.7	1974.9	22.68	111.0
1995	854.7	234.4	371.8	2282.8	94.8	47.4	466.6	2330.2	2096.0	22.26	111.2
1996	965.2	241.5	410.3	2144.1	101.5	50.8	511.9	2194.9	2302.9	22.23	95.3
1997	1048.3	285.7	434.3	2345.9	107.7	53.9	542.0	2399.8	2489.8	21.77	96.4
1998	1103.0	305.8	449.4	2231.7	114.3	57.1	563.7	2288.9	2660.1	21.19	86.0
1999	1169.1	342.6	469.6	2208.6	120.8	60.4	590.4	2269.0	2878.2	20.51	78.8
2000	1281.7	372.2	512.8	2067.5	128.2	64.1	641.0	2131.6	3077.7	20.83	69.3
2001	1369.6	434.2	548.3	2093.5	133.7	66.9	682.0	2160.4	3281.8	20.78	65.8
2002	1471.0	470.9	584.6	2078.0	138.8	69.4	723.4	2147.4	3363.5	21.51	63.8
2003	1666.9	588.7	668.5	2234.8	145.0	72.5	813.5	2307.4	3594.9	22.63	64.2
2004	1779.1	695.2	719.7	2366.0	151.6	75.8	871.3	2441.8	3910.3	22.28	62.4
2005	1898.7	652.1	775.9	2073.0	159.0	79.5	935.0	2152.5	4175.0	22.39	51.6
2006	2102.6	714.8	875.5	2197.1	175.7	87.8	1051.1	2284.9	4517.7	23.27	50.6
2007	2290.0	792.7	926.8	2400.0	185.9	93.0	1112.7	2493.0	4873.6	22.83	51.2

Source : compilation de l'ITCEQ
Tableau 9 : Taux brut de scolarisation primaire ITCEQ ; UNESCO depuis

Année	aux brut de scora.	principal princi	11020, 01,28	o dopuis
scolaire	Masculin	Féminin	Ensemble	Parité
1984	121.0	98.6	110.1	81.5
1985	122.6	101.4	112.2	82.7
1986	122.2	102.9	112.8	84.2
1987	121.6	102.6	112.4	84.4
1988	121.4	103.0	112.4	84.9
1989	118.6	102.2	110.6	86.2
1990	120.2	105.4	113.0	87.7
1991	119.6	106.2	113.1	88.9
1992	119.3	106.9	113.3	89.6
1993	118.5	107.4	113.1	90.6
1994	121.2	110.7	116.1	91.3
1995	121.9	111.8	117.0	91.7
1996	121.0	112.2	116.7	92.7
1997	118.6	113.2	116.0	95.4
1998	122.2	115.1	118.8	94.2
1999	123.3	116.6	120.0	94.6
2000	123.8	117.2	120.6	94.7
2001	119.2	114.7	117.0	96.2
2002	116.7	112.7	114.8	96.6
2003	115.3	111.4	113.4	96.6
2004	115.0	110.7	112.9	96.3
2005	107.0	107.2	106.8	100.2
2006	109.2	109.3	109.0	100.1
2007	116.1	116.3	115.8	100.2
2008	117.9	119.0	116.7	100.9

Tableau 10: taux brut de scolarisation secondaire

Année	Garçon	fille	Ensemble	parité
1986	37.462	27.315	33.968	72.9
1987	36.121	27.975	34.030	77.4
1988	36.339	29.098	34.887	80.1
1989	39.450	32.855	38.830	83.3
1990	39.862	33.985	40.344	85.3
1991	41.031	35.944	41.871	87.6
1992	41.643	38.033	43.220	91.3
1993	44.496	41.499	45.902	93.3
1994	46.756	44.554	47.162	95.3
1995	55.436	53.956	56.659	97.3
1996	59.757	58.157	60.586	97.3
1997	63.517	62.970	65.077	99.1
1998	64.625	65.838	66.888	101.9
1999	67.147	68.710	69.192	102.3
2000	69.534	71.937	71.431	103.5
2001	73.051	74.962	74.503	102.6
2002	77.898	80.373	79.229	103.2
2003	79.399	83.332	81.488	105.0
2004	81.884	86.605	84.453	105.8
2005	81.425	89.287	85.257	109.7
2006	83.092	91.075	86.979	109.6
2007				
2008	88.270	95.592	91.829	108.3

Source : compilation ITCEQ sur données de l'INS ; Unesco depuis 2003

Tableau 11 : Taux brut de scolarisation cycle supérieur

Année	Masculin	Féminin	Ensemble	Parité
1986	5.840	3.449	4.947	58.2
1987	5.611	3.326	4.696	58.7
1988	5.941	3.536	4.899	59.3
1989	7.279	4.420	5.968	60.8
1990	8.364	5.197	6.783	62.0
1991	8.947	5.827	7.359	65.0
1992	9.547	6.545	8.236	68.1
1993	10.544	7.467	9.463	69.9
1994	11.128	8.296	10.167	73.1
1995	11.493	8.891	10.546	75.7
1996	12.160	9.590	11.399	77.7
1997	12.704	10.315	12.106	80.4
1998	13.841	11.760	13.242	84.9
1999	14.671	13.658	14.667	93.4
2000	16.020	16.175	16.820	101.5
2001	17.544	18.863	18.963	108.0
2002	18.123	21.125	20.282	116.8
2003	20.096	24.683	23.176	122.8
2004	20.989	27.459	25.495	129.9
2005	21,628	29,775	25,643	133,8
2006	21,589	30,781	26,125	138,9
2007	21,199	31,430	26,240	144,0
2008	21,945	32,253	27,051	144,3
2009	22,891	34,260	28,516	146,5

Source : compilation ITCEQ sur données de l'INS

Tableau 12 : Taux brut total de scolarisation

Année	Masculin	Féminin	Ensemble	Parité
1986	59.4	47.6	54.7	80.1
1987	58.9	47.8	54.7	81.2
1988	58.9	48.3	55.0	82.0
1989	59.3	49.5	56.0	83.5
1990	60.4	51.3	57.9	85.0
1991	60.9	52.7	58.9	86.5
1992	61.0	53.8	59.5	88.2
1993	61.4	55.2	60.4	89.8
1994	63.0	57.4	62.2	91.2
1995	66.3	64.5	65.8	97.3
1996	67.3	65.8	66.9	97.6
1997	68.3	67.7	68.4	99.2
1998	69.2	69.6	69.5	100.5
1999	70.1	71.1	70.5	101.4
2000	70.6	72.8	71.3	103.0
2001	71.0	72.9	71.8	102.5
2002	71.8	74.7	72.9	104.0
2003	73.5	76.4	74.9	103.9
2004	75.0	78.6	76.8	104.8
2005	75.5	80.3	77.8	106.3
2006	75.6	80.6	78.0	106.7
2007	75.0	80.9	77.9	107.8
2008	75.3	81.4	78.3	108.0

Source : compilation ITCEQ sur données de l'INS; Unesco depuis 2003

Tableau 13 : Taux brut de scolarisation primaire par région (2004)

Région	Masculin	Féminin	Ensemble
Grand Tunis	106.2	104.7	105.5
Nord Est	114.1	109.9	112.1
Nord Ouest	115.0	109.1	112.1
Centre Est	116.3	112.0	114.2
Centre Ouest	117.1	111.2	114.2
Sud Est	120.3	116.4	118.4
Sud Ouest	117.4	111.9	114.7
Total	114.5	110.3	112.4

Source: INS (Recensement 2004)

Tableau 14 : Coefficient de GINI

	Moyenne année	
Année	d'étude	coeff GINI
1960	0,91	0,92
1965	1,29	0,89
1970	1,76	0,84
1975	2,45	0,77
1980	3,25	0,68
1985	3,69	0,67
1990	4,38	0,61
1995	5,07	0,56
2000	5,82	0,51
2005	6,58	0,40
2010	7,32	0,38

Source: barro& Lee 2010; compilation ITCEQ

Tableau 15 : Taux de survivance à la 5<sup>ème</sup> année

	Masculin	Féminin	Total
1999	91.4	92.9	92.1
2000	92.4	93.8	93.1
2001	95.2	95.7	95.5
2002	95.6	96.7	96.2
2003	96.4	96.7	96.5
2004	96.7	97.4	97.0
2005	96.5	97.0	96.7
2006	96.4	96.4	96.4
2007	95.8	96.3	96.1

Source : Unesco

Tableau 16: Taux de redoublement par cycle et par genre

Tuoreum To . I	tuar ac		naire	secondaire			
Année			loublement			oublement	
Scolaire	M	F	Ensemble	M	F	Ensemble	
1985/86	25.9	22.6	24.4	23.8	20.8	22.6	
1986/87	25.8	22.5	24.4	19.3	17.3	18.5	
1987/88	22.3	19.7	21.1	18.1	16.1	17.2	
1988/89	22.6	19.9	21.3	20.4	17.9	19.3	
1989/90	21.5	18.8	20.3	18.1	15.5	16.9	
1990/91	22.2	19.3	20.9	18.9	16.5	17.8	
1991/92	20.1	17.4	18.8	16.7	14.9	15.9	
1992/93	19.8	16.7	18.4	18.4	16.3	17.4	
1993/94	17.9	14.9	16.5	18.3	16.6	17.5	
1994/95	18.7	15.6	17.2	17.8	15.1	16.5	
1995/96	17.2	14.5	16.0	20.6	17.3	19.0	
1996/97	22.2	17.3	19.8	22.6	18.7	20.7	
1997/98	20.0	16.4	18.3	25.7	21.4	23.5	
1998/99	17.5	14.2	15.9	20.8	17.2	19.0	
1999/00	15.3	12.0	13.8	19.9	15.6	17.7	
2000/01	11.2	7.8	9.6	20.7	15.7	18.2	
2001/02	10.5	7.1	8.9	17.9	11.9	14.8	
2002/03	8.4	5.6	7.1	17.9	12.2	14.9	
2003/04	9.9	6.4	8.3	19.8	14.1	16.8	
2004/05	7.0	4.6	5.9	21.4	15.7	18.4	
2005/06	8.5	5.5	7.1	19.8	13.6	16.5	
2006/07	10.1	6.4	8.3	20.3	14.1	17.0	
2007/08	8.4	5.1	6.8	19.6	13.5	16.4	

Source : Ministère de l'Education ; compilation ITCEQ

Tableau 17 : Taux d'abandon par cycle et par genre

		Primaire			secondaire		
Année	t	aux d'ab	andon	ta	ux d'aba	andon	
Scolaire	M	F	Ensemble	M	F	Ensemble	
1985/86	5.9	7.0	6.4	10.7	8.3	9.7	
1986/87	6.9	8.0	7.4	11.0	8.6	10.0	
1987/88	6.7	6.9	6.8	11.4	8.3	10.1	
1988/89	6.7	6.6	6.7	10.9	8.4	9.8	
1989/90	7.0	7.1	7.0	11.6	8.6	10.3	
1990/91	7.1	6.8	6.9	13.2	9.3	11.4	
1991/92	5.8	5.5	5.6	11.6	8.3	10.1	
1992/93	4.9	4.4	4.7	10.5	8.1	9.3	
1993/94	4.8	4.3	4.6	10.5	8.0	9.3	
1994/95	4.7	4.0	4.4	9.7	7.7	8.7	
1995/96	4.9	4.1	4.5	10.9	8.1	9.5	
1996/97	3.6	3.1	3.4	11.5	8.2	9.9	
1997/98	3.7	3.2	3.4	11.7	8.5	10.1	
1998/99	3.5	3.0	3.2	13.6	9.5	11.5	
1999/00	3.2	2.6	2.9	11.6	7.8	9.6	
2000/01	2.1	1.7	1.9	11.7	7.4	9.5	
2001/02	2.0	1.6	1.8	11.8	6.4	9.0	
2002/03	2.0	1.6	1.8	12.5	7.3	9.8	
2003/04	2.0	1.5	1.7	12.6	7.7	10.0	
2004/05	1.9	1.4	1.7	14.5	9.3	11.7	
2005/06	1.9	1.5	1.8	14.0	8.5	11.1	
2006/07	2.0	1.7	1.8	14.4	9.0	11.6	
2007/08	1.8	1.3	1.6	14.5	8.9	11.5	

Source : Ministère de l'Education ; compilation ITCEQ

Tableau 18 : Part des occupés de niveau supérieur dans le public

Tuoicuu 10 : Turi (	Population Occupée	Part des occupées
Année	Services non marchands	niveau Supérieur
1986	288.6	16.8
1987	299.0	17.2
1988	312.4	17.4
1989	324.9	17.7
1990	335.9	19.0
1991	347.0	20.6
1992	361.1	22.3
1993	372.9	24.1
1994	385.7	26.0
1995	398.3	27.0
1996	410.6	28.0
1997	423.1	29.0
1998	441.2	30.0
1999	459.6	31.0
2000	469.8	34.4
2001	489.1	35.6
2002	506.0	36.3
2003	520.7	38.0
2004	544.9	40.2
2005	552.2	41.6
2006	560.0	42.6
2007	568.7	42.3
2008	577.2	44.7
2009	585.1	47.8
2010	595.2	49.3

Source : INS

Tableau 19 : Taux d'analphabétisation de la population adulte

Année	Masculin	Féminin	Ensemble
1966	57	83.4	70.1
1975	49	75.1	61.9
1984	39.7	64.3	51.8
1994	24.5	48.1	36.2
2004	16.6	34.7	25.7
2009	13.4	29.2	21.3

Source: INS; compilation ITCEQ

Tableau 20: Taux de participation par genre et par niveau d'étude

1401046 2	rabieau 20. Taux ao participation par genie et par inveau a ciade											
	Néant			primaire			Secondaire			Supérieur		
Année	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T
1997	59.0	12.6	27.2	80.7	25.7	56.8	60.5	30.0	48.2	73.0	58.4	67.8
1999	55.5	13.2	27.1	79.1	26.6	56.5	61.9	27.8	47.4	70.6	56.9	65.5
2000	54.2	12.4	25.6	80.5	26.2	56.4	61.9	27.1	47.0	72.8	56.6	66.7
2001	53.1	13.2	25.5	78.9	25.9	55.4	61.7	26.8	46.9	73.9	57.0	67.1
2002	51.4	13.6	25.5	78.1	25.7	54.8	62.8	26.9	47.2	76.4	54.3	67.3
2003	46.7	14.8	25.0	79.7	25.9	55.7	63.8	26.5	47.4	72.7	50.1	63.2
2004	54.1	12.2	25.7	78.8	26.5	55.5	63.4	28.5	48.0	68.8	52.8	61.8
2005	50.0	13.4	25.0	81.0	25.2	55.7	64.8	27.3	48.0	70.6	55.4	64.1

Source: INS

Tableau 21 : taux de chômage par genre et par niveau d'étude

	Néant p		primaire	e	Secondaire		S	Supérieur				
Année	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T
1 997	10.3	10.8	10.5	18.3	23.0	19.2	15.7	17.8	16.3	7.3	10.1	8.2
1 999	11.9	11.7	11.9	18.1	22.2	18.9	15.9	17.8	16.4	7.1	11.5	8.6
2 000	10.4	8.5	9.8	16.3	21.1	17.3	17.8	18.6	18.0	8.9	15.0	10.9
2 001	10.3	9.8	10.1	16.7	18.6	17.1	15.6	19.1	16.4	8.8	13.4	10.4
2 002	13.3	11.9	12.8	16.1	18.4	16.6	15.3	17.6	15.9	9.9	15.0	11.6
2 003	11.0	11.7	11.3	15.1	18.4	15.8	14.6	17.3	15.3	9.7	15.6	11.7
2 004	11.6	14.1	12.4	14.5	20.7	15.8	13.9	17.0	14.7	7.7	14.1	10.1
2 005	8.8	5.9	7.8	14.9	19.2	15.7	13.4	19.5	14.9	10.5	21.9	14.8

Source: INS

Tableau 22 : Moyenne des salaires des niveaux secondaire et supérieur

Tableau 22 . I	Smig journalier Salaire moyen en multiple de smig							
	Smig journalier	<u> </u>						
Année	en dinar	secondaire	supérieur					
1986	3.84	3.0	5.2					
1987	4.07	2.9	5.0					
1988	4.38	2.7	4.8					
1989	4.47	2.8	4.8					
1990	4.92	2.7	4.6					
1991	4.96	2.8	4.8					
1992	5.23	2.8	4.8					
1993	5.62	2.8	4.7					
1994	5.80	2.8	4.8					
1995	6.03	2.9	4.9					
1996	6.30	2.9	4.9					
1997	6.51	2.9	5.0					
1998	6.78	3.0	5.1					
1999	7.03	3.0	5.1					
2000	7.18	3.0	5.2					
2001	7.35	3.1	5.3					
2002	7.65	3.1	5.3					
2003	7.95	3.1	5.4					
2004	8.25	3.1	5.4					
2005	8.47	3.2	5.5					
2006	8.76	3.2	5.5					
2007	9.06	3.2	5.5					

Source : ITCEQ

Tableau 23 : Distribution de la population 25&+ selon le niveau d'instruction

Année	e Néant	Primair	e Secondai	re Supérieur
1975	68.2	25.2	6.2	0.4
1984	66.3	18.9	12.0	2.8
1994	47.0	29.3	18.7	5.0
1999	42.1	30.1	21.3	6.4
2001	38.4	31.7	22.6	7.3
2004	34.6	32.1	24.1	9.2
2009	27,7	33,1	26,8	12,2

Source: INS; compilation ITCEQ

Tableau 24 : Moyenne des années d'étude et distribution de la population 15&+

Année	néant	primaire	secondaire	supérieur	nombre d'année d'étude
1975	57.3	31.5	10.3	0.9	2.3
1984	52.1	26.6	18.8	2.5	3.1
1994	36.3	32.6	26.7	4.5	4.4
1999	32.0	32.3	29.9	5.8	4.9
2001	28.9	32.5	31.9	6.7	5.2
2004	26.5	30.8	33.9	8.9	6.2
2009	22.3	28.8	38.5	10.4	6.8

Source: INS; compilation ITCEQ;(2009: estimation ITCEQ)

Tableau 25 : Répartition des étudiants par domaine d'étude

1 auteau 23	: Repartition des	cidulants par d	omanie d e	luuc			
Année	Sciences	Lettres, Arts,	Sciences	Droit	Sciences	Sciences	Formation
	Fondamentales	Sc Hum et Isl	Médicales	Eco et de Gestion	Techniques	Agronomiques	deMaîtres
1987-1988	5337	11897	6913	12165	7485		
1988-1989	7677	14529	7653	16106	8501		
1989-1990	9190	19058	7647	17742	7333	1688	
1990-1991	9287	21882	7502	19507	7104	1702	1551
1991-1992	10459	23632	8396	22173	7512	2183	1742
1992-1993	12058	26375	8627	27009	9013	1956	2742
1993-1994	13581	29183	8967	30223	9100	2007	3040
1994-1995	12710	31871	9330	33641	9556	3426	2148
1995-1996	14635	34384	9613	37496	11226	2910	2370
1996-1997	15999	36528	10276	41554	12599	2556	2275
1997-1998	18745	39649	10930	47499	15891	2604	1706
1998-1999	22569	43655	11306	53477	19936	2949	1228
1999-2000	26455	49251	11717	64893	23209	1051	3468
2000-2001	28514	57906	12551	74749	28099	1538	4031
2001-2002	29784	62588	13419	81623	32215	4574	1899
2002-2003	32989	72542	14910	93420	41777	5088	1776
2003/2004	35733	78789	16209	95105	57714	6782	1510
2004/2005	34266	83532	18405	99663	66534	7648	1520
2005/2006	35971	82898	18601	102240	72174	8383	1571
2006/2007	37053	85413	18896	98286	77338	8414	785
2007/2008	40336	92532	20552	102258	85059	8270	1830
2008/2009	37826	97030	22426	98907	96328	7655	

Source : Ministère de l'enseignement supérieur/

Tableau 26 : Projection selon le scénario historique

1461444 26		Se	condaire		Supérieur
	Premier cycle	Deuxième cycle	Secondaire	Ensemble	
	Ecole de base	Ecole de base			
2008/2009	1006481	530660	475483	1069585	349144
2009/2010	1011415	483369	473248	1006305	349271
2010-2011	1003198	467740	461075	969516	349554
2011-2012	1009988	449652	446261	930450	348084
2012-2013	1020333	441596	425946	896662	343955
2013-2014	1034317	434515	405589	869281	343140
2014-2015	1053531	432071	386955	842765	340730
2015-2016	1071019	434501	372404	822047	335550
2016-2017	1089617	437083	363561	809304	326173
2017-2018	1108397	441655	358093	804906	315517
2018-2019	1127063	446857	356084	806537	305149
2019-2020	1145198	454041	356145	813171	296322
2020-2021	1159902	464101	358095	824968	289628
2021-2022	1173179	473980	361478	838177	285236
2022-2023	1185612	482353	365993	851063	283206
2023-2024	1195970	489365	372257	864353	283083
2024-2025	1204129	495802	379369	877931	284469
2025-2026	1208849	502673	386365	891842	287011
2026-2027	1210289	509341	393052	905256	290522
2027-2028	1208556	515217	399203	917346	295053
2028-2029	1203734	519782	404987	927746	300401
2029-2030	1196051	522911	410510	936442	306117
2030-2031	1185537	524939	415660	943663	311825

Source : compilation ITCEQ

Tableau 27 : Projection des effectifs scolaires selon le scénario tendanciel

		Section Section S	Secondaire		Supérieur
	Premier	Deuxième			
	cycle	cycle	Secondaire	Ensemble	
	Ecole de base	Ecole de base			
2008/2009	1006481	530660	475483	1006143	349144
2009/2010	1010908	484137	473919	958056	349856
2010-2011	1002058	469703	462870	932573	351239
2011-2012	1007634	453154	449883	903037	351505
2012-2013	1016552	446643	431846	878489	349597
2013-2014	1028397	441271	414078	855349	351785
2014-2015	1045208	440557	398453	839010	352466
2015-2016	1060099	444679	387229	831908	350449
2016-2017	1076275	448328	382309	830637	344100
2017-2018	1092398	453905	380749	834654	336856
2018-2019	1108353	459876	382831	842706	330189
2019-2020	1123613	468124	386848	854972	325343
2020-2021	1135102	479518	392783	872300	322979
2021-2022	1145438	490382	400114	890496	323290
2022-2023	1155081	499435	408600	908036	326390
2023-2024	1162479	506872	419367	926239	331576
2024-2025	1167615	513864	430945	944808	338445
2025-2026	1169795	520764	442189	962952	346649
2026-2027	1169684	527076	452539	979615	356107
2027-2028	1166676	531765	462383	994148	367124
2028-2029	1160707	535133	471320	1006453	379282
2029-2030	1152820	536686	479273	1015959	391815
2030-2031	1142226	537435	486548	1023983	404053

Source : compilation ITCEQ

Tableau 28 : Projection effectifs scolaires selon scénario objectifs du millénaire

		Secondaire			Supérieur
	Premier	Deuxième			
	cycle	cycle	Secondaire	Ensemble	
	Ecole de base	Ecole de base			
2008/2009	1006481	530660	475483	1006143	349144
2009/2010	1010908	484986	474090	959076	349856
2010-2011	1002058	471705	463777	935482	352200
2011-2012	1007634	456112	452498	908610	352466
2012-2013	1016552	450528	436651	887179	350654
2013-2014	1028397	445867	421618	867485	352901
2014-2015	1045208	445945	408965	854910	353892
2015-2016	1060099	450928	400739	851667	352687
2016-2017	1076275	455489	398889	854378	347629
2017-2018	1092398	461970	400403	862373	342181
2018-2019	1108353	468797	405732	874529	337625
2019-2020	1123613	478011	413083	891095	335082
2020-2021	1135102	490417	422514	912930	335157
2021-2022	1145438	502420	433495	935915	338035
2022-2023	1155081	512634	445803	958436	343876
2023-2024	1162479	521018	460762	981779	351931
2024-2025	1167615	528934	476690	1005624	361824
2025-2026	1169795	536863	492304	1029167	373223
2026-2027	1169684	544295	507009	1051304	386093
2027-2028	1166676	549970	521182	1071152	400839
2028-2029	1160707	554242	534419	1088661	416965
2029-2030	1152820	556705	546613	1103318	433587
2030-2031	1142226	558268	558090	1116358	449964

Source : Compilation ITCEQ

## Références bibliographieques

- \*Achieving faster economic growth in Tunisia by August T Kouamé WP  $\mathrm{N}^\circ$  20 middle East and north Africa
- \* Returns to investment in education a further update de george psacharopoulos WPS 2881
- \* Measuring education inequality Gini coefficients of education Vinod Thomas Yan Wang Xibo
- \* A new data set of educational attainment in the world,1950-2010 Robert J. Barro,Jong-Wha Lee Nber Working Paper 15902

## **Sources statistiques**

Institut National de la statistique, Ministère de l'éducation, Office du planning familial, Barro&Lee(2010)